

**KENSTRIVADEGOU SONEREZH AR VRO
MENEZ MEUR - HANVEC 01/07/2007**

PAPERENN ENSKRIVA / BULLETIN D'INSCRIPTION

QUATUOR

A renvoyer avant le **17/06/2007**

à B.A.S 29 55, impasse de l'Odet 29000 QUIMPER
Tél & Fax : 02.98.90.41.53 email: bas29@wanadoo.fr

Anv ar strollad / Nom de l'ensemble :

.....

Anv, chomlec'h ha pellgomz an den e karg

Nom, adresse et téléphone du responsable :

.....

.....

Roll an toniou c'hoariet / Répertoire joué :

- 1
- 2
- 3
- 4

Anvioù ar re a gemer perz / Nom des participants :

Nom/Prenom	bagad	repas	
		oui	non

Nous demandons une participation pour les repas de 2 € à régler à l'inscription

Article 1: Le concours est ouvert aux ensembles instrumentaux de quatre sonneurs de cornemuses (tous types de cornemuses admis) inscrits avant la date limite fixée par Bodadeg Ar Sonerien Penn ar Bed.

Article 2: Les candidats devront présenter une suite d'une durée de 5 à 7 minutes maximum. Des prix spéciaux seront décernés pour les meilleures suites de gavottes des terroirs de Cornouaille, (Aven, Fouesnant, ficel, Bigoudenne, Bannalec, Montagnes, Rouzic, Glazik, Cap sizun) Les juges et BAS 29 seront informés du contenu de la suite au plus tard 3 heures avant le début du concours. La participation à plusieurs quatuors et/ou à plusieurs suites est acceptée.

Article 3: Les juges seront nommés par Bodadeg Ar Sonerien Penn ar Bed.

Critères de jugement :

- respect de l'instrument (justesse de l'accord, technique)
- intérêt musical de la suite présentée (respect d'un style, originalité des arrangements)
- Expression de la danse
- respect des temps et de prestation impartis

Les juges ne délibèrent pas, les commentaires et classements seront relevés par Bodadeg Ar Sonerien Penn ar Bed.

Article 4: En cas de 1er ex aequo c'est le quatuor ayant été classé 1er par le plus grand nombre de juge qui se verra remettre le 1er prix.

Nombres de repas: X 2 €=

€ par chèque à l'ordre de BAS29